

SOMMAIRE

1- Contexte	page 2
2- Objectifs et principes généraux	page 3
3- Fonctionnement adapté au risque sanitaire COVID 19	page 3
- Accueil	page 3
- Circulation / gestion des flux	page 4
- Aménagement des salles de classe	page 4
- Fermeture de classe et contact tracing	page 4
- Récréations	page 5
- Restauration	page 5
- Nettoyage des locaux	page 6
- Application des gestes barrière	page 6
- Ventilation des locaux / taux ce CO2	page 9

1- CONTEXTE

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- **niveau 1 / niveau vert**
- **niveau 2 / niveau jaune**
- **niveau 3 / niveau orange**
- **niveau 4 / niveau rouge**

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Le niveau applicable pour la rentrée scolaire est en fonction de la situation épidémique.

A ce jour, la rentrée se déroulera selon le **niveau 2 : niveau jaune**.

2- OBJECTIFS ET PRINCIPES GENERAUX

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement Ils en informent l'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque est requis selon les mêmes modalités que celles applicables aux personnels.

3- FONCTIONNEMENT ADAPTE AU RISQUE SANITAIRE COVID-19

ACCUEIL

Accueil en présentiel de tous les élèves de la maternelle à la terminale.

Port du masque OBLIGATOIRE pour tous les adultes dès l'entrée dans les bâtiments de l'établissement y compris les cloîtres (et pour les élèves à partir du CP : les familles doivent prévoir le masque pour leur enfant, 2 par jour pour les élèves qui restent la journée complète). Il s'agit d'une mesure complémentaire aux gestes barrière.

CIRCULATION / GESTION DES FLUX

- La priorité sera donnée à une limitation des flux d'élèves.
Tous les déplacements devront se faire sur le côté droit.
- Maintien dans la mesure du possible des portes ouvertes.
- Tous les élèves du CP à la terminale doivent porter le masque dans les bâtiments, cloîtres compris.
- Communication aux familles et aux élèves sur le respect des horaires pour les entrées afin d'éviter les engorgements aux entrées.

AMENAGEMENT DES SALLES DE CLASSE

- Dans toutes les salles : flacon de gel hydroalcoolique pour le nettoyage des mains.
- Port du masque pour tous les élèves du CP à la terminale en classe.
Si les conditions météorologiques le permettent, possibilité de faire cours dans le parc .
- L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes), à la fin de chaque cours et pendant le nettoyage des locaux.
Cours en laissant la porte de la classe ouverte dans la mesure du possible.
- CDI : Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.
- Concernant les activités physiques et sportives : elles se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation adaptée à l'activité est respectée.

**COVID-19
PROTOCOLE SANITAIRE
RENTREE SCOLAIRE 2021-2022
DU CENTRE SCOLAIRE
NOTRE DAME DE MONGRE**

FERMETURE DE CLASSE ET CONTACT TRACING

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Dans les collèges et les lycées, un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif. Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves considérés cas contact justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.

RECREATIONS

- Echelonnement des temps de récréation pour les maternelles et primaires.
- Zones de récréations définies selon les niveaux de classes au collège et au lycée.
- Incitation des élèves à descendre dans les zones prévues pour les récréations, pour ne pas rester dans les couloirs.
- Lavage des mains aux différents points d'eau en début et fin de récréation et à défaut : gel hydroalcoolique.

RESTAURATION

Restauration pour les adultes : dans les salles de restaurants dédiées. Gel à l'entrée avant prise de plateau. Pique niques autorisés en salle des professeurs et personnels dans l'espace prévu sur inscription. Possibilité d'apporter son repas et de le prendre dans les salles de restauration.

Restauration pour les élèves :

- Débarrassage par les élèves par table puis lavage de mains
- Déjeuner par classe pour tous les élèves de l'école, déjeuner par niveau pour les collégiens et lycéens, et par zone déterminées à l'intérieur des restaurants. Ce principe nous permettra de ne pas brasser les élèves sur ce temps de repas.
- Le pain et l'eau : désinfection au gel hydroalcoolique avant de se servir en eau.
- Le contrôle du lavage des mains des élèves avec du gel hydroalcoolique à l'entrée du restaurant par les surveillants sera renforcé.
- Port du masque OBLIGATOIRE pour tous les déplacements à l'intérieur des restaurants.
- Acquisition de 5 purificateurs d'air subventionnés par la région Auvergne Rhône Alpes.

NETTOYAGE DES LOCAUX

- Nettoyage et désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées réalisés plusieurs fois par jour par le personnel habituel de Mongré.

APPLICATION DES GESTES BARRIERES

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES





**COVID-19
PROTOCOLE SANITAIRE
RENTREE SCOLAIRE 2021-2022
DU CENTRE SCOLAIRE
NOTRE DAME DE MONGRE**

Direction Mongré

COVID - PRE

26/08/2021

Page 8 / 9

Le lavage des mains

- Privilégier le lavage des mains à l'eau + savon + essuie-main jetable. A réaliser à minima :
 - à l'arrivée dans l'établissement ;
 - avant et après chaque repas ;
 - avant et après les récréations ;
 - après être allé aux toilettes ;
 - le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

- Au total 140 points de distributions de gel hydroalcoolique ont été installés : dans les salles de classe, les restaurants, les études et aux entrées de l'établissement.

Le port du masque

Pour tous les élèves à partir du CP et jusqu'en terminale ainsi que pour tous les adultes le port du masque est obligatoire dans les **espaces clos** et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants

Les règles de distanciation physique

De la petite section à la grande section, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

A partir du CP et jusqu'au lycée, la distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

	COVID-19 PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 DU CENTRE SCOLAIRE NOTRE DAME DE MONGRE	Direction Mongré COVID - PRE
		26/08/2021
		Page 9 / 9

VENTILATION DES LOCAUX ET MESURE TAUX DE CO2

- Les consignes d'aération à la fin de chaque heure de cours sont rappelées par écrit dans chaque salle.

Dans le cadre de notre démarche HQE (cf. site de Mongré /Projets transversaux/infrastructure et équipements/Démarche qualité) les salles de cours sont équipées de détecteurs de CO2 permettant des mesures comme préconisées dans le protocole sanitaire.

La majorité des salles étant équipée de détecteurs de CO2 une alerte orange est fixée à 700 ppm et une alerte rouge à 800 ppm pour déclencher une ventilation immédiate des salles.